

# CA OBLIG EURO STOXX 50 (Février 2016)

SYNTHESE DE  
GESTION

30/04/2025

STRUCTURÉ - EMTN ■

## Données clés (Source : Amundi)

Forme juridique : **Titres structurés**  
Droit applicable : **de droit français**  
Emetteur : **Crédit Agricole SA**  
Garant : **Crédit Agricole SA**  
Code ISIN : **FR0013076346**  
Devise de référence de la classe : **EUR**  
Montant Emission : **44 000 000,00**  
Unité de la première souscription : **0 Coupure**  
Périodicité de calcul du Titre : **Quotidienne**  
Éligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**

## Données Clés - Emission (Source : Amundi)

Date de lancement : **05/02/2016**  
Durée de vie : **10 ANS**  
Date d'échéance : **05/02/2026**  
Sous-jacent : **Euro Stoxx 50**  
Nature de la protection : **Capital garanti\***  
Valeur Nominale : **100,00 EUR**

\* Pour les porteurs ayant souscrit pendant la période de commercialisation et conservant leurs titres jusqu'à l'échéance

## Caractéristiques des titres

CA Oblig Euro Stoxx 50® (Février 2016) (le « Titre ») est un produit émis le 5 février 2016 par Crédit Agricole S.A. (« l'émetteur »). Sa performance finale sera fonction de la formule décrite ci-dessous. Crédit Agricole S.A. s'engage à rembourser aux investisseurs la formule promise à l'échéance (capital plus performance), sauf défaut, liquidation ou mise en résolution de celui-ci. CA Oblig Euro Stoxx 50® (Février 2016) est soumis au risque de défaut de Crédit Agricole S.A. Les performances et rendements annoncés sont calculés hors frais, hors cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité applicables au compte-titres ou à l'assurance vie.

Pour les investisseurs ayant souscrit jusqu'au 29 janvier 2016, l'objectif est de bénéficier à 10 ans, le 5 février 2026, pour chaque Titre détenu, de 100 % de la valeur nominale augmentée d'un gain égal à la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50®.

Modalités de calcul de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50® :

Le niveau initial de l'Euro Stoxx 50® est égal à la moyenne arithmétique des cours de clôture des 9, 10, 11, 12 et 15 février 2016.

Chaque semestre, le niveau de l'Euro Stoxx 50® est relevé (cours de clôture des 5 août 2016, 3 février 2017, 4 août 2017, 5 février 2018, 3 août 2018, 5 février 2019, 5 août 2019, 5 février 2020, 5 août 2020, 5 février 2021, 5 août 2021, 4 février 2022, 5 août 2022, 3 février 2023, 5 août 2023, 5 février 2024, 5 août 2024, 5 février 2025, 5 août 2025, 23 janvier 2026).

À chacune de ces dates, la performance de l'Euro Stoxx 50® est calculée par rapport à son niveau initial. Si cette performance est négative, elle est retenue à 0 % ; sinon la performance est retenue à sa valeur réelle.

La Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50® est égale à la moyenne arithmétique des 20 performances ainsi retenues.

Au terme des 10 ans, le gain pour les investisseurs est égal à la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50®.

Ainsi, chaque Titre de 100 € de valeur nominale est remboursé à 100 % de la valeur nominale majorée de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50®, soit un remboursement le 5 février 2026 de :

$100 \text{ €} \times (100 \% + \text{Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50}^\circ)$

Les modalités précises de détermination du niveau initial, des relevés semestriels et plus généralement du calcul de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50® sont précisées dans le Prospectus de l'émission.

Le remboursement de la formule (capital plus performance) est valable au 5 février 2026 pour les investissements réalisés avant le 29 janvier 2016 et est calculé sur la base de la valeur nominale du Titre, hors frais, hors cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité applicables au compte-titres ou à l'assurance vie. CA Oblig Euro Stoxx 50® (Février 2016) est soumis au risque de défaut, liquidation ou mise en résolution de Crédit Agricole S.A. : en cas de défaut de Crédit Agricole S.A., il existerait un risque de perte en capital, même à l'échéance. En cas de vente anticipée avant l'échéance, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori : le prix de vente dépendra des conditions de marché au moment du rachat.

L'émetteur, l'assureur Predica (en assurance vie) ainsi que les distributeurs des Titres font partie du même Groupe. Cette situation est susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts.

Tout investissement doit se faire sur la base du Prospectus en date du 4 janvier 2016, visé par l'AMF sous le n°16-002 disponible en agence et après avoir pris connaissance notamment des facteurs de risques à la rubrique "Risques" du Prospectus.

## Cotation du titre (Source : Fund Admin)

Date de Cotation : **30/04/2025**

Cours : **140,57 EUR**

Evolution depuis l'origine : **40,57%**

Evolution depuis le début de l'année : **2,15%**

Evolution depuis un mois : **0,06%**

NB: Titre coté à la bourse de Paris ( Euronext Paris). L'évolution du prix en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce titre offre une formule valable à l'échéance décrite dans les documents contractuels.



■ [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

## STRUCTURÉ - EMTN ■

## Niveau initial de l'indice (Source : Bloomberg)

	Euro Stoxx 50
09/02/2016	2736.5
10/02/2016	2789.05
11/02/2016	2680.35
12/02/2016	2756.16
15/02/2016	2833.87
<b>Niveau initial</b>	<b>2759.186</b>

## Niveaux semestriels de l'indice (Source : Bloomberg)

	Euro Stoxx 50
05/08/2016	2 973,71
03/02/2017	3 273,11
04/08/2017	3 507,41
05/02/2018	3 478,77
03/08/2018	3 482,40
05/02/2019	3 215,04
05/08/2019	3 310,93
05/02/2020	3 777,84
05/08/2020	3 268,38
05/02/2021	3 655,77
05/08/2021	4 161,08
04/02/2022	4 086,58
05/08/2022	3 725,39
03/02/2023	4 257,98
04/08/2023	4 332,91
05/02/2024	4 655,27
05/08/2024	4 571,60
05/02/2025	5 271,12

## Niveau actuel pour information (Source : Bloomberg)

	Euro Stoxx 50
30/04/2025	5160.22

## Avertissement

Ce document simplifié, et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs des Titres, ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou de vente des Titres. Les informations qu'il contient ont pour source Amundi ; elles ont pour objectif d'informer le souscripteur en résumant certaines caractéristiques figurant dans le Prospectus des titres, disponibles sur le site internet [www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire/Dette/Emission-Clientele](http://www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire/Dette/Emission-Clientele). Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions supplémentaires sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas garantes de rendements à venir, les investissements, soumis aux fluctuations des marchés, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse. Crédit Agricole S.A. Société Anonyme au Capital de 8 538 313 578 euros - Siège social : 12, Place des États-Unis (92127) Montrouge Cedex - Tél. 01 43 23 52 02 Immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro SIREN : 784 608 416